



## Joint meeting with Township Council - Relocation of the Embrun Branch Library

Thursday, May 31, 2018, 6:30 p.m.

Presented by Michael Tarnowski, Vice-Chair of the Township of Russell Public Library Board

Mr. Mayor and Councillors,

On behalf of the Public Library Board and the Library team, I would like to thank Council and Township staff for providing us with this opportunity to address together important library operational matters that affect us all and impact the residents we serve. Your openness in helping find a viable solution to the challenge of relocating the Embrun Branch Library is a testament of your long-term vision for our Township.

Discussions with all stakeholders continue to confirm that the current Embrun location at the Pavillon La Croisée de l'École élémentaire catholique d'Embrun is problematic for multiple reasons, including the obvious liability issues that arise from uncontrolled public access through a school. As indicated in both current Township and Library strategic plans, the Embrun Branch Library relocation is a priority for all of us. The investment in creating a joint Township and Library subcommittee to study relocation options clearly demonstrates that we are aligned on this priority.

During the last Library Board meeting, we reviewed the Joint Subcommittee's final report, examined various relocation options and discussed issues identified at our joint public meeting.

The Board appreciates the constraints faced by Council in funding a relocation and understands the challenges faced by the Township in juggling its multiple priorities. Having said that, and considering that we have both demonstrated an alignment on the real **urgency** to move the Embrun Branch away from its current location, the Board has agreed on the following statement:

Through a systematic and public process, the Joint Subcommittee on the Relocation of the Embrun Branch Library has established a list of priority criteria and guidelines for the Branch's new location, has consulted residents on the guidelines, and has collected, analysed and prioritized various relocation options.

Now that the matter has been extensively studied and that the Township has all the necessary information, the Public Library Board Invites Council to make a final decision. A decision that best ensures a prompt move of the Branch to a safer location within our community. Both the Board and Library staff remain available and look forward to the opportunity to work cooperatively with the Township in moving this process along as fast as possible.

Thank you for showing leadership and vision in this matter.



## Réunion conjointe avec le Conseil municipal Relocalisation de la succursale Embrun de la Bibliothèque

le jeudi 31 mai 2018, 18 h 30

Présenté par Michael Tarnowski, vice-président

Conseil d'administration de la Bibliothèque publique du canton de Russell

Monsieur le maire, conseillères et conseillers,

Au nom du Conseil d'administration et de l'équipe de la Bibliothèque, je remercie le Conseil et le personnel de la Municipalité de nous offrir l'occasion d'examiner ensemble de grandes questions opérationnelles relatives à la Bibliothèque, questions qui nous touchent tous et qui ont des répercussions sur la population que nous desservons. Votre réceptivité à travailler à une solution viable au défi de la relocalisation de la succursale Embrun témoigne de votre vision à long terme pour la municipalité.

Les discussions avec toutes les parties intéressées ne cessent de confirmer que l'emplacement actuel au Pavillon La Croisée de l'École élémentaire catholique d'Embrun pose de nombreux problèmes, notamment celui bien évident de la responsabilité juridique découlant de l'accès libre du public à une école. Comme l'attestent les plans stratégiques actuels tant de la Municipalité que de la Bibliothèque, la relocalisation de la succursale Embrun est une priorité pour nous tous. Les efforts investis dans la mise sur pied d'un sous-comité conjoint de la Municipalité et de la Bibliothèque pour étudier des options de relocalisation de la succursale démontrent clairement que nous sommes bien alignés sur cette priorité.

À sa dernière réunion, le Conseil de bibliothèque s'est penché sur le rapport final du Sous-comité conjoint, a examiné certaines options de relocalisation et a discuté de questions abordées lors de notre réunion conjointe publique.

Le Conseil de bibliothèque comprend que le Conseil municipal est aux prises avec des contraintes quant au financement d'une relocalisation et est sensible au fait que la Municipalité doit composer avec de multiples priorités. Cela étant dit, et compte tenu du fait que nos deux conseils ont montré qu'ils étaient bien alignés sur l'**urgence** réelle de déménager la succursale Embrun, le Conseil de bibliothèque a convenu de la déclaration qui suit :

Dans le cadre d'un processus systématique et public, le Sous-comité conjoint sur la relocalisation de la succursale Embrun a établi une liste de critères prioritaires et élaboré des lignes directrices pour le nouvel emplacement de la succursale, a consulté la population sur les lignes directrices et a relevé, analysé et classé par ordre de priorité diverses options de relocalisation.

La question a été largement étudiée, et la Municipalité a maintenant en main toute l'information nécessaire. Le Conseil de bibliothèque invite donc le Conseil municipal à prendre une décision finale, une décision qui assurera la relocalisation rapide de la succursale dans des locaux plus sécuritaires au sein de la collectivité. Tant le Conseil que le personnel de la Bibliothèque demeurent à votre entière disposition et se feront un plaisir de travailler en collaboration avec la Municipalité pour faire avancer le processus dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de faire preuve de leadership et de vision dans le dossier de la relocalisation de la succursale Embrun.